

Le Président

Chères Consœurs, Chers Confrères,

### **COTISATIONS :**

### **GRÂCE À VOUS ELLES AUGMENTENT !**

Nous recevons de temps en temps à la CARMF des courriers de confrères mécontents de voir leurs cotisations augmenter de manière importante, critiquant une discordance entre nos propos et les faits. Pourquoi les confrères sont-ils autant fâchés avec les chiffres (ou parfois de mauvaise foi), pour ne pas remarquer que si leur cotisation augmente c'est tant mieux, car c'est parce que leur revenu net a fait un bond bien supérieur ?

Il est certes difficile de s'y retrouver avec 1 ou 2 ans de décalage et des revenus qui fluctuent, l'année de référence servant au calcul des cotisations étant N - 2. Les taux de cotisations eux fluctuent moins et sont plus objectifs, permettant de rétablir la situation :

- ♦ en 2000, une cotisation forfaitaire de 1 738 € + 1,4 % pour le Régime de Base, de 9 % pour le régime Complémentaire, de 1 051,90 € pour l'Avantage Social Vieillesse, 411,60 € pour l'Invalidité-Décès et 0,64 % pour l'ADR, donnent pour un revenu de 65 000 € une cotisation globale de 10 377 € pour un généraliste secteur 1 (15,96 % du revenu).
- ♦ en 2004, pour un revenu toujours de 65 000 €, les taux de cotisations donnent pour la même personne une cotisation globale de 10 619 € (16,34 % du revenu), soit une augmentation en euros courants de 241,70 € sur 4 ans, due essentiellement à l'ASV (+ 15 %), que nous ne maîtrisons pas et pour lequel on ne peut nous reprocher de nous battre.

Toute augmentation au-delà est bénéfique, car elle est le témoin d'une augmentation du revenu.

Et ce n'est pas fini, bien au contraire ! En 2002, vos revenus non salariés ont augmenté en moyenne de 7,50 % sur un an (+ 10,17 % pour les médecins généralistes secteur 1, + 5,60 % pour les médecins généralistes secteur 2, + 4,19 % pour les spécialistes secteur 1 et + 8,38 % pour les spécialistes secteur 2). Nul doute que l'an prochain vos cotisations feront un bond. Tant mieux pour vous car vous serez plus riches, tant mieux pour la CARMF car des cotisants qui payent plus permettent d'améliorer les réserves et de préserver l'avenir, c'est-à-dire votre propre retraite, juste retour des choses. A condition bien entendu qu'on ne redépense pas tout, comme par le passé, en prestations ou en droits futurs, le Conseil d'Administration y veillera.

A quoi est due cette augmentation des revenus nets ? A 2 facteurs :

- 1) l'augmentation du C à 20 € mi 2002 et une utilisation plus large des possibilités de dépassements pour faire face aux blocages des tarifs. Ce facteur devrait encore se poursuivre pour 2003, l'augmentation du C portant alors sur une année pleine.
- 2) une stagnation de la démographie des actifs libéraux à temps plein, alors que la population augmente et vieillit, augmentant la demande de soins et donc l'activité individuelle. Cette situation doit encore perdurer 15 ans, voire s'aggraver.

.../...

Le Conseil d'Administration fait donc tout ce qu'il peut pour que les charges n'augmentent pas, respectant par là ses engagements. Face aux sombres perspectives d'avenir des régimes par répartition pour raisons démographiques, ne pouvant revenir en arrière dans un environnement "politico-syndical hostile" continuant à affirmer que demain tout ira bien et refusant de prendre les mesures qui s'imposent, nous ne pouvons faire encore mieux. Notre politique est de stopper la fuite en avant, gelant le système au niveau actuel, et de vous informer de la chute à venir pour ces pensions, afin de vous faire prendre conscience de la nécessité d'épargner à côté, à condition que les divers prélèvements vous en laissent les moyens.

Pour le reste des français c'est malheureusement l'inverse qui est fait : désinformation n'incitant pas à épargner ailleurs (sauf exceptions), et fuite en avant d'un système certes généreux, mais dont les prélèvements ôteront toute capacité d'épargne future, nous faisant tous rentrer dans un cercle vicieux d'assistance alors justifiée.

Reste le problème de l'Avantage Social Vieillesse, principale source d'augmentation à venir et sans garantie d'un retour sur le long terme, relevant encore du "tout va très bien madame la marquise" de la part de nos responsables, alors qu'il y a le feu.

Nous œuvrons pour qu'il y ait prise de conscience des vrais problèmes par ceux qui sont le plus à même d'influencer le cours des choses. Peut-on avoir quelques espoirs lorsqu'on voit certains revirements récents ? Je le souhaite.

En effet, lorsque je vois tous les syndicats qui il y a 18 mois fustigeaient le seul syndicat demandant la réouverture du secteur 2, le marginalisant et l'écartant des réunions avec la complicité des caisses, et que je vois les mêmes aujourd'hui tous défendre cette réouverture face à l'évidence (blocage excessif des tarifs et possibilités financières très limitées des caisses), j'ose espérer qu'ils sont assez intelligents pour avoir la même prise de conscience de leurs erreurs pour l'ASV et qu'ils en tireront aussi les conséquences qui s'imposent pour un avenir plus honnête.

Le fait que les actuels dirigeants de la CARMF, cotisants ou allocataires, et les anciens dirigeants (cf. lettre de Jean Badetti dans le Quotidien du médecin : «l'ASV est un leurre») soient tous unis dans la même démarche devrait faire réfléchir toute personne informée ou non, intelligente ou non, sauf à nier l'évidence pour se complaire dans le mensonge.

Lorsque les cotisations dévolues à l'ASV viendront renforcer celles du régime Complémentaire, l'avenir sera plus clair, les confrères seront plus sereins et plus libres et la C(A)RMF plus autonome.

Bien confraternellement.

Docteur Gérard MAUDRUX